

OPERATION :

REHABILITATION DE L'EXTENSION DE LA MAISON DIOCESAINE,
AMENAGEMENT DE LA GRANDE CHAPELLE
AINSI QUE DES ABORDS
A MENDE

MAITRISE D'OUVRAGE :

MAISON DIOCESAINE DE MENDE

7 rue Monseigneur de Ligonès
48 000 MENDE

EQUIPE DE MAITRISE D'ŒUVRE :

ARCHITECTE:



HSB ARCHITECTURE

16, Av Georges Clémenceau
48000 MENDE
Tél : 04 66 47 68 76
Email : hsb@hsbarchitecture.fr

BUREAU D'ETUDES:



IB2M

Avenue Victor Hugo - ZAE du Causse d'Auge
48000 MENDE
Tél : 04 66 32 17 65
Email : mende@ib2m.fr

ECONOMISTE:



ECOBATIMENT

1 Avenue Paulin Daudé
48000 MENDE
Tél : 04 66 45 48 09
Email : ecobatiment@orange.fr

PHASE : D.C.E.

DATE: NOVEMBRE 2023

CAHIER CLAUSES TECHNIQUES ET PARTICULIERES (C.C.T.P.)

LOT 04 REPRISES CHARPENTE BOIS ET COUVERTURE - ZINGUERIES

Sommaire

COUVERTURE LAUZE STG	4
NOTA	4
1 GENERALITES COUVERTURE LAUZES	4
OBJET DU PRESENT C.C.T.P.	4
PREALABLE A LA PASSATION DES MARCHES	4
CONFORMITES DOCUMENTS OFFICIELS	4
ECHANTILLONS	4
REGION CLIMATIQUE	4
CLAUSES - GARANTIES ET CONDITIONS PARTICULIERES	5
QUALITE MATERIAUX LAUZES	5
RECEPTION DE SUPPORTS	5
CONNAISSANCE DES LIEUX - VISITE SUR SITE	5
COUVERTURE ARDOISES STG	5
NOTA	5
2 GENERALITES COUVERTURE ARDOISES	6
OBJET DU PRESENT C.C.T.P.	6
PREALABLE A LA PASSATION DES MARCHES	6
CONFORMITES DOCUMENTS OFFICIELS	6
ECHANTILLONS	6
REGION CLIMATIQUE	6
CLAUSES - GARANTIES ET CONDITIONS PARTICULIERES	6
QUALITE MATERIAUX ARDOISES	6
RECEPTION DE SUPPORTS	7
CONNAISSANCE DES LIEUX - VISITE SUR SITE	7
ZINGUERIES STG	7
NOTA	7
3 GENERALITES COUVERTURE ZINC	7
OBJET DU PRESENT C.C.T.P.	7
PREALABLE A LA PASSATION DES MARCHES	7
CONFORMITES DOCUMENTS OFFICIELS	8
ECHANTILLONS	8
REGION CLIMATIQUE	8
CLAUSES ET GARANTIES ET CONDITIONS PARTICULIERES	8
RECEPTION DE SUPPORTS	8
CONNAISSANCE DES LIEUX	8
MATERIAUX	8
CHARPENTE BOIS	8
4 DESCRIPTION DES OUVRAGES CHARPENTE BOIS	8
4.1 TRAVAUX SUR CHARPENTE EXISTANTE	8
4.1 1 Dépose éléments de charpente existants	8
4.1 2 Remplacement pièces de bois défectueuses / Renforcement	8
4.1 3 Création de chevêtre dans couverture lauzes existante	9
4.2 TRAVAUX DIVERS	9
4.2 1 Traitement charpente	9
4.2 2 Chevêtres dans plancher bois	9
COUVERTURE PIERRE	9
3 Démoussage sur couverture existante	9
COUVERTURE LAUZE	10
5 DESCRIPTION DES OUVRAGES COUVERTURE LAUZE	10
5.1 TRAVAUX SUR COUVERTURE EXISTANTE	10
5.1 1 Révision couverture lauzes	10
5.2 FENETRES DE TOIT	10

Sommaire

5.2 1	Châssis de désenfumage pneumatique	10
5 1	Couverture lauzes de récupération	10
5 2	Réfection faitage	10
COUVERTURE ARDOISES	11
6 DESCRIPTION DES OUVRAGES COUVERTURE ARDOISES	11
6.1 TRAVAUX SUR COUVERTURE EXISTANTE	11
6.1 1	Travaux sur couverture existante	11
6.1 2	Révision couverture existante	11
6.1 3	Dépose couverture existante	11
6.1 4	Dépose couverture ardoises existante + volige	11
6.1 5	Dépose volige existante	11
6.1 6	Réfection solin existant pour couverture type ardoises	12
6.1 7	Couvertine en zinc quartz	12
6.1 8	Création sortie ventilation de chute Ø 100 mm	12
6.1 9	Création sortie VMC Ø 200 mm	12
6.1 10	Création sortie VMC Ø 250 mm	12
6.1 11	Création sortie VMC Ø 315 mm	12
6.2 TRAVAUX DE COUVERTURE	13
6.2 1	Couverture en ardoises	13
6.2 2	Couverture en ardoises récupérées	13
6.2 3	Couverture en ardoises de récupération	13
6.2 4	Plus value tuiles de rives	13
6.2 5	Solins contre mur existant	13
6.2 6	Chatières ventilation	13
6.2 7	Crochets de service	14
6.3 FENETRES DE TOIT	14
6.3 1	Fenêtre de toit type "patrimoine"	14
ZINGUERIES	14
7 DESCRIPTION DES OUVRAGES DE ZINGUERIE	14
7 1	Dépose zingueries	14
7 2	Gouttières en zinc Quartz	14
7 3	Gouttières type nantaise + solin	14
7 4	Descentes en zinc Quartz diam. 80 mm	15
7 5	Descentes en zinc Quartz diam 100 mm	15
7 6	Dauphins fonte 1,00 ml diam. 80 mm	15
7 7	Dauphins fonte 2,00 ml diam 100 mm	15

COUVERTURE LAUZE STG

NOTA

L'entreprise devra se reporter aux articles du CCTP pour obtenir une définition complète de la prestation.

L'entreprise est tenue d'indiquer, en regard de chaque article le prix unitaire dans le bordereau.

Le prix en regard de chaque article, s'entend pour une prestation terminée, comprenant toutes les sujétions de fourniture et de mise en oeuvre inhérentes à celles-ci.

L'entreprise est tenue de vérifier qu'aucune omission ou erreur ne subsiste dans l'énumération des ouvrages du descriptif et du cadre de décomposition du prix global et forfaitaire, pour mener à leur terme les travaux faisant l'objet de la présente étude.

Le présent cadre de décomposition du prix global et forfaitaire n'est pas limitatif et il devra être, le cas échéant, complété par l'entreprise, compte tenu de l'étude réalisée et de l'appréciation qui lui est laissée pour définir les travaux qui lui incombent.

Les quantités sont données à titre indicatif. L'entreprise est donc tenue des les vérifier et de s'engager sur un prix global et forfaitaire.

1 GENERALITES COUVERTURE LAUZES

OBJET DU PRESENT C.C.T.P.

Le présent document concerne les travaux du LOT REPRISES CHARPENTE COUVERTURE ET ZINGUERIES pour le projet "REHABILITATION DE L'EXTENSION DE LA MAISON DIOCESAINE, AMENAGEMENT DE LA GRANDE CHAPELLE AINSI QUE DES ABORDS A MENDE" en Lozère (48).

Le présent C.C.T.P. n'est pas exhaustif et l'entreprise devra la réalisation de tous les ouvrages désigné dans les différentes pièces contractuelles du Marché, et notamment :

- le C.C.A.P.
- le C.C.T.P. tout corps d'état
- les Plans d'Architecte
- et tous documents faisant partie intégrante du Marché.

PRELABLE A LA PASSATION DES MARCHES

L'entrepreneur devra intégrer dans son offre toutes les sujétions concernant :

- Le site, les réglementations locales de traitement des déchets, la topographie, les difficultés de circulation et de stationnement.
- Les mesures à prendre pour éviter que le voisinage n'est à souffrir d'aucun trouble anormal.
- Les dossiers permis de démolir et de construire.

Les entrepreneurs pourront demander tous renseignements complémentaires ou toutes modifications des dispositions techniques prévues par le Maître d'œuvre. Si tel n'est pas le cas, l'ensemble des prescriptions des plans et pièces écrites sera considéré de fait comme acceptées par l'entreprise.

L'entrepreneur devra prendre connaissance de l'ensemble des CCTP pouvant interférer avec son lot.

En cas d'imprécision ou d'omission au niveau des descriptifs ou des plans, les entreprises interrogeront avant remise de leur offre la maîtrise d'œuvre. Ainsi, les prix seront remis en toute connaissance de cause et ne pourront être augmentés par erreur ou omission.

Seule une demande de modification de la part du maître d'ouvrage pourra conduire à un supplément.

CONFORMITES DOCUMENTS OFFICIELS

L'ensemble des travaux de couverture sera conformes au DTU n°40.11.

Les travaux de couverture devront également répondre aux conditions de la norme NFP en vigueur concernant les couvertures en lauze.

ECHANTILLONS

L'entrepreneur devra fournir au Maître d'oeuvre pour approbation, un échantillon de chaque matériau à mettre en oeuvre.

L'entrepreneur devra clairement indiquer dans son offre, la provenance exacte des lauzes.

Les lauzes devront être garanties 30 ans.

REGION CLIMATIQUE

Les diverses prescriptions techniques tiennent compte des conditions climatiques d'un lieu de construction considéré suivant règlements NV 65 modifié N 84.

CLAUSES - GARANTIES ET CONDITIONS PARTICULIERES

Selon les règles du droit commun, la garantie des travaux exécutés par le lot Couverture est de DIX années, réserves faites au profit du Maître d'Ouvrage, dispositions des articles 1792 et 2270 du Code Civil.
Par dérogation à l'article 3.2. du D.T.U. n° 43, l'entrepreneur conserve, en tant que spécialiste et raison même de sa qualification professionnelle, la responsabilité détaillée des ouvrages concernés.

QUALITE MATERIAUX LAUZES

Les lauzes seront de premier choix, premier tri, de la meilleure qualité.

Dans sa proposition l'entrepreneur devra obligatoirement préciser :

- la référence, les caractéristiques, l'origine des lauzes proposées ;
- les références de la carrière d'extraction ;
- les références de l'importateur ;
- les garanties et assurances proposées.

Le choix de l'entreprise sera effectué en tenant compte de tout ces critères.

Avant toute exécution, l'entrepreneur titulaire du marché devra fournir au Maître d'Ouvrage les documents suivants :

- le procès verbal P 32.302. dans son texte intégral d'origine comportant 6 pages ;
- l'attestation d'agrément ;
- la confirmation de la commande (bon de livraison etc...)
- le certificat de garantie personnalisé pour le chantier concerné.

RECEPTION DE SUPPORTS

Avant d'exécuter la couverture, l'entrepreneur devra procéder à un examen des supports livrés par le charpentier, et ce en présence du Maître d'oeuvre et de l'entreprise de charpente.

CONNAISSANCE DES LIEUX - VISITE SUR SITE

L' entrepreneur est réputé avoir :

- préalablement à son étude de prix, pris, pleine connaissance :

- * de toutes les pièces écrites, plans, descriptifs... et tous les documents liés à la réalisation des travaux,
- * du site, du lieux et des contraintes techniques,
- * et de tous les éléments généraux et locaux en relation avec l'exécution des travaux;

- apprécié exactement toutes les conditions d'exécution des ouvrages et s'être parfaitement et totalement rendu compte leurs particularités.

Les entreprises soumissionnaires pourront procéder à une visite des lieux avant la remise de leur offre, ceci afin de juger de l'importance des équipements à déposer, des moyens à mettre en œuvre durant le chantier.

Il convient d'apprécier les difficultés en particulier :

- **l'ensemble du site restera en fonctionnement et occupé, pendant toute la durée des travaux.**

L'entrepreneur devra au préalable en informer le Maître d'Ouvre et le Maître d'Ouvrage.

COUVERTURE ARDOISES STG

NOTA

L'entreprise devra se reporter aux articles du CCTP pour obtenir une définition complète de la prestation.

L'entreprise est tenue d'indiquer, en regard de chaque article le prix unitaire dans le bordereau.

Le prix en regard de chaque article, s'entend pour une prestation terminée, comprenant toutes les sujétions de fourniture et de mise en oeuvre inhérentes à celles-ci.

L'entreprise est tenue de vérifier qu'aucune omission ou erreur ne subsiste dans l'énumération des ouvrages du descriptif et du cadre de décomposition du prix global et forfaitaire, pour mener à leur terme les travaux faisant l'objet de la présente étude.

Le présent cadre de décomposition du prix global et forfaitaire n'est pas limitatif et il devra être, le cas échéant, complété par l'entreprise, compte tenu de l'étude réalisée et de l'appréciation qui lui est laissée pour définir les travaux qui lui incombent.

Les quantités sont données à titre indicatif. L'entreprise est donc tenue des les vérifier et de s'engager sur un prix global et forfaitaire.

2

GENERALITES COUVERTURE ARDOISES

OBJET DU PRESENT C.C.T.P.

Le présent document concerne les travaux du LOT REPRISES CHARPENTE COUVERTURE ET ZINGUERIES pour le projet "REHABILITATION DE L'EXTENSION DE LA MAISON DIOCESAINE, AMENAGEMENT DE LA GRANDE CHAPELLE AINSI QUE DES ABORDS A MENDE" en Lozère (48).

Le présent C.C.T.P. n'est pas exhaustif et l'entreprise devra la réalisation de tous les ouvrages désigné dans les différentes pièces contractuelles du Marché, et notamment :

- le C.C.A.P.
- le C.C.T.P. tout corps d'état
- les Plans d'Architecte
- et tous documents faisant partie intégrante du Marché.

PREALABLE A LA PASSATION DES MARCHES

L'entrepreneur devra intégrer dans son offre toutes les sujétions concernant :

- Le site, les réglementations locales de traitement des déchets, la topographie, les difficultés de circulation et de stationnement.
- Les mesures à prendre pour éviter que le voisinage n'est à souffrir d'aucun trouble anormal.
- Les dossiers permis de démolir et de construire.

Les entrepreneurs pourront demander tous renseignements complémentaires ou toutes modifications des dispositions techniques prévues par le Maître d'œuvre. Si tel n'est pas le cas, l'ensemble des prescriptions des plans et pièces écrites sera considéré de fait comme acceptées par l'entreprise.

L'entrepreneur devra prendre connaissance de l'ensemble des CCTP pouvant interférer avec son lot.

En cas d'imprécision ou d'omission au niveau des descriptifs ou des plans, les entreprises interrogeront avant remise de leur offre la maîtrise d'œuvre. Ainsi, les prix seront remis en toute connaissance de cause et ne pourront être augmentés par erreur ou omission.

Seule une demande de modification de la part du maître d'ouvrage pourra conduire à un supplément.

CONFORMITES DOCUMENTS OFFICIELS

L'ensemble des travaux de couverture sera conformes au DTU n°40.11.

Les travaux de couverture devront également répondre aux conditions de la norme NFP 32-302 (caractéristique des ardoises).

ECHANTILLONS

L'entrepreneur devra fournir au Maître d'oeuvre pour approbation, un échantillon de chaque matériau à mettre en oeuvre.

L'entrepreneur devra clairement indiquer dans son offre, la provenance exacte de la carrière de l'ardoise.

L'ardoise devra avoir une garantie de 30 ans.

REGION CLIMATIQUE

Les diverses prescriptions techniques tiennent compte des conditions climatiques d'un lieu de construction considéré suivant règlements NV 65 modifié N 84.

CLAUSES - GARANTIES ET CONDITIONS PARTICULIERES

Selon les règles du droit commun, la garantie des travaux exécutés par le lot Couverture est de DIX années, réserves faites au profit du Maître d'Ouvrage, dispositions des articles 1792 et 2270 du Code Civil.

Par dérogation à l'article 3.2. du D.T.U. n° 43, l'entrepreneur conserve, en tant que spécialiste et raison même de sa qualification professionnelle, la responsabilité détaillée des ouvrages concernés.

QUALITE MATERIAUX ARDOISES

Les ardoises seront classe A, premier choix, premier tri, de la meilleure qualité, exempt de micro-pyrites.

Leur provenance sera d'Espagne, soit de France (Angers).

Dans sa proposition l'entrepreneur devra obligatoirement préciser :

- la référence, les caractéristiques, l'origine des ardoise proposées ;
- les références de la carrière d'extraction ;
- les références de l'importateur ;
- les garanties et assurances proposées.

Le choix de l'entreprise sera effectué en tenant compte de tout ces critères.

Avant toute exécution, l'entrepreneur titulaire du marché devra fournir au Maître d'Ouvrage les documents suivants :

- le procès verbal P 32.302. dans son texte intégral d'origine comportant 6 pages ;
- l'attestation d'agrément ;
- la confirmation de la commande (bon de livraison etc...)
- le certificat de garantie personnalisé pour le chantier concerné.

RECEPTION DE SUPPORTS

Avant d'exécuter la couverture, l'entrepreneur devra procéder à un examen des supports livrés par le charpentier, et ce en présence du Maître d'oeuvre et de l'entreprise de charpente.

CONNAISSANCE DES LIEUX - VISITE SUR SITE

L'entrepreneur est réputé avoir :

- préalablement à son étude de prix, pris, pleine connaissance :

- * de toutes les pièces écrites, plans, descriptifs... et tous les documents liés à la réalisation des travaux,
- * du site, du lieux et des contraintes techniques,
- * et de tous les éléments généraux et locaux en relation avec l'exécution des travaux;

- apprécié exactement toutes les conditions d'exécution des ouvrages et s'être parfaitement et totalement rendu compte leurs particularités.

Les entreprises soumissionnaires pourront procéder à une visite des lieux avant la remise de leur offre, ceci afin de juger de l'importance des équipements à déposer, des moyens à mettre en œuvre durant le chantier.

Il convient d'apprécier les difficultés en particulier :

- **l'ensemble du site restera en fonctionnement et occupé, pendant toute la durée des travaux.**

L'entrepreneur devra au préalable en informer le Maître d'Oeuvre et le Maître d'Ouvrage.

ZINGUERIES STG

NOTA

L'entreprise devra se reporter aux articles du CCTP pour obtenir une définition complète de la prestation.

L'entreprise est tenue d'indiquer, en regard de chaque article le prix unitaire dans le bordereau.

Le prix en regard de chaque article, s'entend pour une prestation terminée, comprenant toutes les sujétions de fourniture et de mise en oeuvre inhérentes à celles-ci.

L'entreprise est tenue de vérifier qu'aucune omission ou erreur ne subsiste dans l'énumération des ouvrages du descriptif et du cadre de décomposition du prix global et forfaitaire, pour mener à leur terme les travaux faisant l'objet de la présente étude.

Le présent cadre de décomposition du prix global et forfaitaire n'est pas limitatif et il devra être, le cas échéant, complété par l'entreprise, compte tenu de l'étude réalisée et de l'appréciation qui lui est laissée pour définir les travaux qui lui incombent.

Les quantités sont données à titre indicatif. L'entreprise est donc tenue des les vérifier et de s'engager sur un prix global et forfaitaire.

3

GENERALITES COUVERTURE ZINC

OBJET DU PRESENT C.C.T.P.

Le présent document concerne les travaux du LOT REPRISES CHARPENTE COUVERTURE ET ZINGUERIES pour le projet "REHABILITATION DE L'EXTENSION DE LA MAISON DIOCESAINE, AMENAGEMENT DE LA GRANDE CHAPELLE AINSI QUE DES ABORDS A MENDE" en Lozère (48).

Le présent C.C.T.P. n'est pas exhaustif et l'entreprise devra la réalisation de tous les ouvrages désigné dans les différentes pièces contractuelles du Marché, et notamment :

- le C.C.A.P.
- le C.C.T.P. tout corps d'état
- les Plans d'Architecte
- et tous documents faisant partie intégrante du Marché.

PREALABLE A LA PASSATION DES MARCHES

L'entrepreneur devra intégrer dans son offre toutes les sujétions concernant :

- Le site, les réglementations locales de traitement des déchets, la topographie, les difficultés de circulation et de stationnement.

- Les mesures à prendre pour éviter que le voisinage n'est à souffrir d'aucun trouble anormal.

- Les dossiers permis de démolir et de construire.

Les entrepreneurs pourront demander tous renseignements complémentaires ou toutes modifications des dispositions techniques prévues par le Maître d'œuvre. Si tel n'est pas le cas, l'ensemble des prescriptions des plans et pièces écrites sera considéré de fait comme acceptées par l'entreprise.

L'entrepreneur devra prendre connaissance de l'ensemble des CCTP pouvant interférer avec son lot.

En cas d'imprécision ou d'omission au niveau des descriptifs ou des plans, les entreprises interrogeront avant remise de leur

...Suite de "PREALABLE A LA PASSATION DES MARCHES..."

offre la maîtrise d'œuvre. Ainsi, les prix seront remis en toute connaissance de cause et ne pourront être augmentés par erreur ou omission.

Seule une demande de modification de la part du maître d'ouvrage pourra conduire à un supplément.

CONFORMITES DOCUMENTS OFFICIELS

L'ensemble des travaux de couverture seront conformes au DTU n°40.41.

Les travaux de couverture devront également répondre aux conditions de la norme EN 988.

ECHANTILLONS

L'entrepreneur devra fournir au Maître d'oeuvre pour approbation, un échantillon de chaque matériau à mettre en oeuvre.

REGION CLIMATIQUE

Les diverses prescription techniques tiennent compte des conditions climatiques d'un lieu de construction considéré suivant règlements NV 65 modifié N 84.

CLAUSES ET GARANTIES ET CONDITIONS PARTICULIERES

Selon les règles du droit commun, la garantie des travaux exécutés par le lot Couverture est de DIX années, réserves faites au profit du Maître d'Ouvrage, dispositions des articles 1792 et 2270 du Code Civil.

Par dérogation à l'article 3.2. du D.T.U. n° 43, l'entrepreneur conserve, en tant que spécialiste et raison même de sa qualification professionnelle, la responsabilité détaillée des ouvrages concernés.

Cette étude devra être présentée à l'Architecte et au Bureau de Contrôle en temps voulu avant.

RECEPTION DE SUPPORTS

Avant d'exécuter la zinguerie, l'entrepreneur devra procéder à un examen des supports livrés par le charpentier, et ce en présence du Maître d'oeuvre et de l'entreprise de charpente.

CONNAISSANCE DES LIEUX

L'entrepreneur devra obligatoirement se rendre sur place afin de prendre connaissance des lieux.

Il devra tenir compte dans son offre de toutes les sujétions de possibilité de fixation par rapport aux différents supports existants.

Il ne sera accepté aucun travaux supplémentaire pour des adaptations par rapport à l'existant, sachant que l'entrepreneur est réputé connaître les lieux.

L'entrepreneur devra prendre rendez-vous avant visite, suivant le Règlement de Consultation.

MATERIAUX

L'entrepreneur devra **obligatoirement fournir les fiches techniques**, avec indications précises des caractéristiques, **des différents matériaux proposés dans son offre et qu'il devra ensuite mettre en œuvre pour la réalisation des travaux**.

CHARPENTE BOIS

4 DESCRIPTION DES OUVRAGES CHARPENTE BOIS

4.1 TRAVAUX SUR CHARPENTE EXISTANTE

4.1.1 Dépose éléments de charpente existants

L'entrepreneur devra la dépose complète des éléments de charpente bois existants.

Compris dépose chevrons, pannes et fermes le tout en bois massif.

Compris évacuation aux décharges publiques.

Compris toutes sujétions.

L'entrepreneur devra se rendre sur place pour évaluer l'étendue de la prestation.

Localisation :

Charpente Aile supprimée en façade Nord u bâtiment suivant plan masse

4.1.2 Remplacement pièces de bois défectueuses / Renforcement

L'entrepreneur devra le remplacement / renforcement des pièces de bois défectueuses de la charpente, par des pièces de bois type sapin traité de sections identiques à l'existant ou plus appropriées.

...Suite de "4.1 2 Remplacement pièces de bois défectueuses / Renforc..."

Compris toutes sujétions de mise en œuvre.

Nota: le présent lot devra se rendre sur place pour vérifier l'étendue de la prestation.

Localisation :

Charpente du bâtiment annexe 01

4.1 3 **Création de chevêtre dans couverture lauzes existante**

Réalisation d'un chevêtre en bois type sapin traité dans toiture existante, compris dépose partielle de la couverture en lauzes, découpe de la volige et pièces de bois de charpente existante.

Compris mise en place de pièces de bois supplémentaires pour façon de chevêtre (dimensions suivant désenfumage prévu ci-après)m.

Compris toutes sujétions de fixations et de raccordements à la structure de la charpente existante.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre.

Localisation :

Dans couverture existante pour escaliers du niveau 03

4.2 **TRAVAUX DIVERS**

4.2 1 **Traitement charpente**

Traitement charpente bois existante (volige, chevrons, pannes, fermes...) comprenant :

- décapage et bûchage soigné des pièces bois existantes et évacuation des parties défectueuses,
- forages de diamètre approprié suivant le type de pièce de bois à traiter,
- traitement par injection à cœur avec remise d'un certificat d'un traitement en fin d'intervention avec garantie 10 ans,
- traitement par double pulvérisation pour volige.
- remplacement des pièces de bois défectueuses en sapin traité de section appropriée.

Y compris toutes sujétions de réalisation.

Localisation :

Totalité de la volige et de des pièces de bois de la charpente du bâtiment annexe 01

4.2 2 **Chevêtres dans plancher bois**

Réalisation d'un chevêtre dans plancher bois existant, pour passage conduit évacuation des fumées, comprenant :

- Découpe et dépose plancher bois,
- Découpe et dépose solivage bois y compris étaielement,
- Pièces de bois supplémentaires pour façon de chevêtre,
- Coupes, raccords avec solivage existant,
- Compris toutes sujétions.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre l'ensemble suivant plan architecte.

Dimensions environ 120 x 120 cm à valider.

Localisation :

Dans plancher bois existants, entre le niveau 03 et le combles, au dessus des escaliers du niveau 03

COUVERTURE PIERRE

3 **Démoussage sur couverture existante**

L'entrepreneur devra le démoussage soigné de la couverture existante en pierres de calcaire.

Enlèvement manuel des végétaux incrustés, brossage adaptée et pulvérisation d'eau ou nettoyage au jet haute pression.

Mise en œuvre d'un produit adapté de type anti-mousse / algicide / fongicide

Compris évacuation des gravats.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre.

Localisation :

Toiture en pierres du bâtiment citerne en haut de la parcelle

COUVERTURE LAUZE

5 DESCRIPTION DES OUVRAGES COUVERTURE LAUZE

5.1 **TRAVAUX SUR COUVERTURE EXISTANTE**

5.1 1 Révision couverture lauzes

Révision complète de la couverture en lauzes, comprenant :

- Dépose des lauzes défectueuses ou prêtes à tomber,
 - Mise en place de nouvelles lauzes identiques aux existantes à la place des défectueuses ou des manquantes,
 - révision des rives et égouts et de l'ensemble des zones sensibles à toutes pénétrations d'eaux.
- Compris toutes sujétions de remplacement et d'étanchéité.

NOTA : Le présent lot devra se rendre sur place pour vérifier l'état de la toiture avant de répondre.

Localisation :

Couverture du bâtiment annexe 01

5.2 **FENETRES DE TOIT**

5.2 1 Châssis de désenfumage pneumatique

Fourniture et mise en place d'un châssis de désenfumage avec système d'ouverture pneumatique SEVM-P, de type châssis de toit tout confort de chez VELUX, ou équivalent.

Modèle GGL 2076 version confort SK06 (114 x 118 cm).

Raccordement étanche suivant type de couverture ardoise.

Compris système d'ouverture pneumatique en cas d'incendie (compris commandes à distance de désenfumage et de fermeture accessible depuis le sol du RDC bas).

Compris toutes sujétions de raccordement et de mise en oeuvre.

Localisation :

Dans couverture existante pour escaliers du niveau 03

5 1 Couverture lauzes de récupération

Réalisation couverture en Lauzes de récupération comprenant :

- toutes dépose des résidus de matériaux en liaison avec le bâtiment démoli (toiles ondulées, pièces en zinc, ...),
- Écran de sous toiture adapté,
- Fourniture et pose d'une couverture en lauzes de récupération identique à celles du bâtiment attenant ou lauzes neuves de Lachamp suivant normes en vigueur, recouvrement, pose aux clous inox.
- Bâchage éventuel pendant la durée des travaux.

Compris toutes sujétions de réalisation.

Compris tous accessoires de mise en œuvre

Nota: le présent lot devra se rendre sur place pour vérifier étendue de la prestation.

Localisation :

Au droit du bâtiment annexe 03 démoli pour reprise de la couverture du versant Est du bâtiment annexe 01

5 2 Réfection faitage

Dépose éléments de faitage existant et réalisation d'un faitage en lauzes de récupération type lignolet à joint sec. Compris renfort d'étanchéité.

Y compris raccordement avec couverture existante, compris toutes déposes/reposes et toutes sujétions de parfaite réalisation.

Localisation :

Faitage du bâtiment annexe 01

COUVERTURE ARDOISES

6 DESCRIPTION DES OUVRAGES COUVERTURE ARDOISES

6.1 TRAVAUX SUR COUVERTURE EXISTANTE

6.1 1 Travaux sur couverture existante

L'entrepreneur du présent lot devra la reprise sur la couverture existante comprenant :

- la dépose partielle de la couverture existante au droit de la partie à reprendre,
- la découpe et l'enlèvement des pièces de bois abîmées type volige et chevron,
- la mise en place d'une nouvelle volige et pièces de bois complémentaires en sapin traité,
- la reprise de la couverture avec les éléments déposés ci-avant y compris fourniture si manquement, mise en place d'un feutre et toutes sujétions de raccordement avec couverture existante conservée.

Compris évacuation des gravats aux décharges publiques.

Compris tous échafaudages nécessaires.

Compris toutes sujétions de réalisation, de fourniture et de mise en œuvre.

Nota: le présent lot devra se rendre sur place pour évaluer l'étendue de la prestation.

Localisation :

Pour reprise de la couverture du bâtiment annexe en égout du versant Ouest

6.1 2 Révision couverture existante

L'entrepreneur devra la révision complète de la couverture existante type ardoises, compris le remplacement des ardoises détériorées ou manquantes.

Compris la vérification et la reprise des points singuliers de la couverture (faîtage, noues, solins, toutes sorties en toitures, crochets de services, arrêt de neige ...) par mise en place d'éléments en zinc, complément d'étanchéité, ...

Évacuation des gravats aux décharges publiques.

Compris toutes sujétions.

Localisation :

Pour couverture de la Chapelles, sacristie Sud et absides

6.1 3 Dépose couverture existante

L'entrepreneur devra la dépose de la couverture existantes de type toizit.

Compris enlèvement de tous accessoires type solins, crochets de service, ...

Compris bâchage pendant la durée des travaux.

Évacuation de l'ensemble en décharges publiques agréées.

Compris mise en place de protections.

Compris toutes sujétions de réalisation.

NOTA : la charpente existante est prévue conservée.

Le présent lot devra se rendre du place afin d'évaluer l'étendue de la prestation, des conditions d'accès aux toitures et de l'état général des toitures.

Localisation :

Couverture en Toizit de la sacristie Nord

6.1 4 Dépose couverture ardoises existante + volige

L'entrepreneur devra la dépose soignée de la couverture existante y compris tri et recalibrage des ardoises pouvant être reposées.

Compris dépose et évacuation volige.

Compris dépose de l'ensemble des accessoires et pièces complémentaires type écran, tuiles en faîtage, pièces en zinc, crochets, sortie en toiture, ...

Évacuation aux décharges publiques des ardoises ne pouvant pas être ré-utilisées.

Compris échafaudages, protections et tous moyens de levage adaptés.

Compris toutes sujétions.

Localisation :

Couverture Aile supprimée en façade Nord u bâtiment suivant plan masse

6.1 5 Dépose volige existante

L'entrepreneur devra la dépose de la volige en bois existante.

Compris bâchage pendant la durée des travaux.

Compris enlèvement de tout accessoires de pose

Compris échafaudages et protections.

...Suite de "6.1 5 Dépose volige existante..."
Compris toutes sujétions.

NOTA : la charpente existante est prévue conservée.

Le présent lot devra se rendre du place afin d'évaluer l'étendue de la prestation, des conditions d'accès aux toitures et de l'état général des toitures.

Localisation :

Couverture en Toizit de la sacristie Nord

6.1 6 Réfection solin existant pour couverture type ardoises

L'entrepreneur devra la réfection du solin existant, comprenant:

- la dépose des éléments du solin existant,
 - la dépose des éléments de couverture existante de type ardoises,
 - la confection d'un solin neuf en zinc quartz, compris tous pliage, avec réalisation d'une engravure dans maçonnerie pierre créée et ciment teinte à l'identique des façades existants,
 - la reprise des éléments de couverture de type ardoises.
- Évacuation des gravats aux décharges publiques.
Compris toutes sujétions de réalisation.

Localisation :

Ensemble des solins des absides contre les murs de la Chapelle

6.1 7 Couvertine en zinc quartz

Fourniture et mise en œuvre d'une couvertine en zinc quartz.

Compris toutes sujétions de pliage et de façonnage (formant goutte d'eau).

Compris traitement par façon de solin contre les éléments maçonnés en pierres avec engravure, solin et contre-solin en zinc.

Compris toutes sujétions de fixation et de mise en œuvre.

Développé environ 1.60 ml

Localisation :

Pour habillage des contre-forts en ressortis de la toiture entre absides.

6.1 8 Création sortie ventilation de chute Ø 100 mm

Fourniture et pose de manchons du type NICOLL, ou équivalent, compris chapeau aéraulique, pour sortie d'évents.

Compris dépose couverture existante, percement toiture/charpente existante et reprise couverture existante.

Compris toutes sujétions de raccordements et d'étanchéité avec pans de couverture.

Diamètre 100 mm.

Compris toutes sujétions de mise en oeuvre.

Localisation :

Suivant lot technique

6.1 9 Création sortie VMC Ø 200 mm

Fourniture et pose de manchons du type NICOLL, ou équivalent, compris chapeau aéraulique, pour sortie VMC.

Compris dépose couverture existante, percement toiture/charpente existante et reprise couverture existante.

Compris toutes sujétions de raccordements et d'étanchéité avec pans de couverture.

Diamètre 200 mm.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre.

Localisation :

Suivant lot technique

6.1 10 Création sortie VMC Ø 250 mm

Fourniture et pose d'une sortie en toiture permettant la sortie du conduit de VMC (diam. 250 mm à préciser par le lot VMC).

Compris dépose couverture existante, percement toiture/charpente existante et reprise couverture existante.

Compris abergement d'étanchéité périphérique pour raccordement avec pans de couverture.

Compris chapeau de couverture type pare pluie en aluminium teinte identique à la couverture, compris grille anti-volatiles.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre.

Localisation :

Suivant lot technique

6.1 11 Création sortie VMC Ø 315 mm

Fourniture et pose d'une sortie en toiture permettant la sortie du conduit de VMC pour rejet ou prise d'air en toiture (diam. 315 mm à préciser par le lot VMC).

Compris dépose couverture existante, percement toiture/charpente existante et reprise couverture existante.

Compris abergement d'étanchéité périphérique pour raccordement avec pans de couverture.

...Suite de "6.1 11 Création sortie VMC Ø 315 mm..."

Compris chapeau de couverture type pare pluie en aluminium teinte identique à la couverture, compris grille anti-volatiles.
Compris toutes sujétions de mise en œuvre.

Localisation :

Suivant lot technique

6.2 **TRAVAUX DE COUVERTURE**

6.2 1 **Couverture en ardoises**

Réalisation d'une couverture en Ardoises d'Espagne posée au clou inox sur volige existante, à pureau décroissant de l'égout au faîtage.

Ardoises de type Bostelo de forme ogive non calibrées.

Compris fourniture et pose d'un feutre bitumineux adapté.

Compris toutes sujétions de découpes et de mise en œuvre.

Localisation :

Couverture sacristie NOrd

6.2 2 **Couverture en ardoises récupérées**

Repose des éléments de couverture en Ardoises prévus déposés ci-avant, posée au clou inox sur volige existante, à pureau décroissant de l'égout au faîtage.

Compris fourniture et pose d'un feutre bitumineux adapté.

Compris toutes sujétions de dépose/repose d'ardoises et raccordement parfaitement étanche avec pan de toiture existant.

Compris toutes sujétions de découpes et de mise en œuvre.

Compris toutes sujétions de découpes et de mise en œuvre.

Localisation :

Pour couverture du versant Nord à l'emplacement de l'Aile supprimée

6.2 3 **Couverture en ardoises de récupération**

Fourniture et pose des éléments de couverture de type Ardoises de récupération, posée au clou inox sur volige existante, à pureau décroissant de l'égout au faîtage.

Compris fourniture et pose d'un feutre bitumineux adapté.

Compris toutes sujétions de dépose/repose d'ardoises et raccordement parfaitement étanche avec pan de toiture existant.

Compris toutes sujétions de découpes et de mise en œuvre.

Localisation :

Pour couverture du versant Nord à l'emplacement de l'Aile supprimée

6.2 4 **Plus value tuiles de rives**

Plus value pour mise en place de tuiles de rives identique à la couverture prévue ci-avant.

Localisation :

Couverture sacristie NOrd

6.2 5 **Solins contre mur existant**

Exécution d'un solin et contre-solin en zinc quartz plié (compris goutte d'eau) y compris engravure dans maçonnerie.

Compris toutes sujétions d'étanchéité.

Compris finition par ciment teinté (teinte au choix du maître d'œuvre).

Compris toutes sujétions de mise en œuvre.

Localisation :

Pour couverture sacristie Nord

6.2 6 **Chatières ventilation**

Fourniture et mise en place de chatières de ventilation du type VDIA MAX (Dimos).

Couleur anthra zinc.

Format 30 x 60.

Compris toutes sujétions de raccordement avec pans de couverture.

Dimensions et nombre suivant normes appropriées.

Localisation :

Pour couverture sacristie Nord

6.2.7 Crochets de service

Fourniture et mise en place de crochets de service en acier galvanisé à chaud (compris alèse plomb).
Compris toutes sujétions de fixation par tire fond.

Localisation :

Pour couverture sacristie Nord

6.3 FENETRES DE TOIT

6.3.1 Fenêtre de toit type "patrimoine"

Fourniture et mise en place de châssis de toit de type "patrimoine" de chez VELUX, ou équivalent, modèle GGU 0057 version Tout Confort (55 x 78 - CK02), finition "EverFinish" enrobage polyuréthane blanc, compris raccord adapté pour pose encastrée avec couverture ardoise.

Compris meneau aluminium pour façon châssis "patrimoine".

Compris dépose châssis fonte existant y compris évacuation.

Compris toutes sujétions d'adaptation et / ou modification du chevêtre bois existant.

Compris toutes sujétions de raccordement étanche avec pans de couverture.

Localisation :

Couverture Chapelle

R+4: dans combles sur la partie des chambres et dortoirs créés

ZINGUERIES

7 DESCRIPTION DES OUVRAGES DE ZINGUERIE

7.1 Dépose zingueries

Dépose de l'ensemble des zingueries existantes type gouttières et descentes EP en zinc.
Compris enlèvement de tous système de fixations.
Compris évacuation vers décharge agréée.

Localisation :

Gouttières et descentes attenantes au bâtiment supprimé

Bâtiment annexe 01

Ensemble des zingueries de la Chapelle, des sacristies et des absides

7.2 Gouttières en zinc Quartz

Fourniture et mise en place de gouttières pendantes demi-ronde de 25 en zinc Quartz, y compris raccordement sur existant suivant le cas.

Compris fixations par crochets, et fermeture des embouts.

Compris naissances avec grille garde grève.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre.

Localisation :

Pour reprise au niveau de l'aile supprimée

Bâtiment annexe 01

Ensemble des gouttières de la Chapelle, des sacristies et des absides

7.3 Gouttières type nantaise + solin

Fourniture et mise en place de gouttière type nantaise en zinc Quartz comprenant:

- dépose soignée des ardoises,

- dépose des éléments en zinc existants et tous accessoires de fixations,

- fourniture et pose d'une gouttière type nantaise en zinc Quartz plié,

- y compris façon de remontée en zinc contre maçonnerie pierres,

- façon de solin et contre solin contre maçonnerie existante avec engravure ,

- repose des ardoises,

Compris tous accessoires de réalisation.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre.

Localisation :

Pour traitement des jonctions entre couverture des absides et contre-forts en ressortis de la toiture

7 4 Descentes en zinc Quartz diam. 80 mm

Fourniture et mise en place de descentes rondes diamètre 80 mm en zinc Quartz.
Compris colliers de fixations, coudes de renvois, etc...
Compris raccordements sur naissances et dauphins.
Compris toutes sujétions de mise en oeuvre.

Localisation :

Bâtiment annexe 01

7 5 Descentes en zinc Quartz diam 100 mm

Fourniture et mise en place de descentes rondes diam 100 mm en zinc Quartz.
Compris colliers de fixations, coudes de renvois, etc...
Compris raccordements sur naissances et dauphins.
Compris toutes sujétions de mise en oeuvre.

Localisation :

Pour reprise au niveau de l'aile supprimée

Ensemble des descentes, y compris parties en rampants de toiture suivant le cas, de la Chapelle, des sacristies et des absides

7 6 Dauphins fonte 1,00 ml diam. 80 mm

Fourniture et pose de dauphins droit ronds en fonte diamètre 80 mm, éléments de 1,00 ml.
Compris colliers de fixations.
Compris raccordement sur descente EP et regard en attente.
Compris couche primaire anti-corrosion et peinture de finition en 2 couches teinte au choix de l'architecte.
Compris toutes sujétions de mise en oeuvre.

Localisation :

Bâtiment annexe 01

7 7 Dauphins fonte 2,00 ml diam 100 mm

Fourniture et pose de dauphins droit ronds en fonte diamètre 100 mm, éléments de 2,00 ml.
Compris colliers de fixations.
Compris raccordement sur descente EP et regard en attente.
Compris couche primaire anti-corrosion.
Compris toutes sujétions de mise en oeuvre.

Localisation :

Pour reprise au niveau de l'aile supprimée

En pied des descentes de la Chapelle, des sacristies et des absides